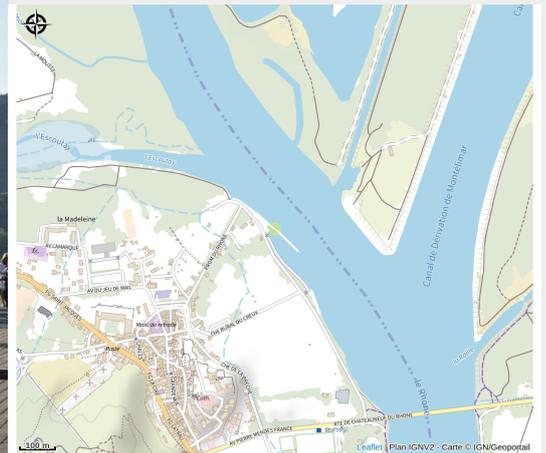


Port de plaisance

Ardèche



Crédit photo : Port d'arrivée des croisières (Office de Tourisme du Rhône aux Gorges de l'Ardèche)



Port de plaisance d'une capacité de 8 à 18 bateaux. Base nautique permettant l'hivernage des embarcations. Quai fluvial autorisant l'amarrage de bateaux de commerce, navires de croisière et bateaux de plaisance. Guinguettes ouvertes en été.

Infos pratiques

Catégorie : Autres sites recommandés

Description

Capacité du port de plaisance pour les plaisanciers :

- 18 bateaux de la manière suivante :

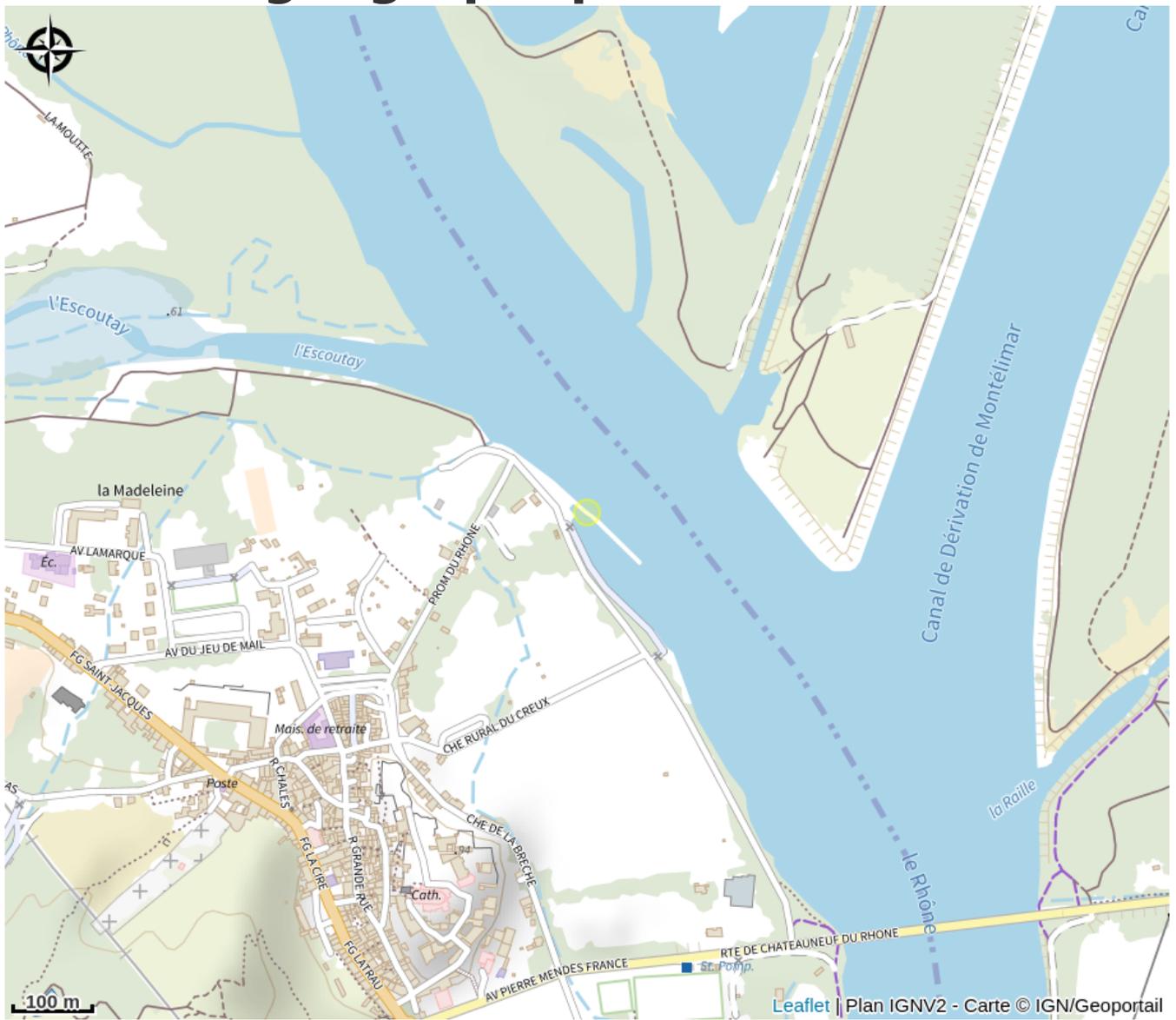
- o 1 catways de 10m pouvant accueillir des bateaux jusqu'à 15m,
- o 2 catways de 8m pouvant accueillir des bateaux jusqu'à 13m,
- o 3 catways de 7m pouvant accueillir des bateaux jusqu'à 11m,
- o 3 catways de 6m pouvant accueillir des bateaux jusqu'à 9m.

Le ponton principal est équipé de plusieurs bornes à eau et électrique de 16A.

Le port et son accès sont garantis pour un mouillage de 1.6m hors période d'étiage exceptionnel.

La pratique d'activités de loisirs, telles que la voile, le canoë-kayak, l'aviron, le motonautisme sont possibles à la base nautique près du port.

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Informations pratiques

Ouverture:

Du 08/05 au 09/10/2022.

Tarifs:

Plaisanciers, bateaux de moins de 7 mètres > nuitée : 13 €, mois : 135€, saison : 540 €

Plaisanciers, bateaux de 7 à 12 mètres > nuitée : 16€, mois : 165€, saison : 660 €

Plaisanciers, bateaux plus de 12 mètres > nuitée : 20€, mois : 205€, saison : 820€

Taxe de séjour par personne et par nuit en vigueur au 01/01/2019 = 0,22€.

Fiche mise à jour par Gorges de l'Ardèche - Pont d'Arc le 30/09/2022

Contact

Chemin du Rhône

07220 Viviers

Tél. 06 33 40 84 16 / 04 75 49 86 10

contact@mairie-viviers.fr

<http://www.mairie-viviers.fr>